

# Le Courrier Cauchois



N°3968 - lecourriercauchois.fr  
2,00 € - vendredi 20 octobre 2023

**Auppegard. Joël Mansire, 48 ans de bénévolat.** *Cahier Week-end*

**Cany-Barville. Un nouveau curé pour la paroisse.** *Page 46*



**SAINT-VALERY-EN-CAUX**

# AVIS DE TEMPÊTE

L'école Notre-Dame-du-Bon-port est secouée par une malversation financière. La directrice est suspendue. Enquête. Page 3

H 29321 - 3968 - F : 2.00 €

**JOUSSE**

**LES 10 JOURS**

**ANNIVERSAIRE**

**OCTOBRE 2023**

**GRANDE EXPOSITION DE VÉHICULES D'OCCASION**

**REPRISE de votre ancien véhicule +10 000€\***

Revisés, garantis et prêts-à-partir !

[www.campingcarjousse.fr](http://www.campingcarjousse.fr)

150 VÉHICULES EXPOSÉS • 20 MARQUES PRESTIGIEUSES

CONDITIONS SALON DE PARIS SUR NOUVEAUTÉS 2024

JOUSSE IDYL CAR ROUEN - 76150 St-Jean-du-Cardonnay - Tél. 02 35 33 82 57



## Fauville-en-Caux : dans le creux de la vague

Avec une baisse drastique d'adhérents, le club de natation craint de devoir cesser ses activités. *Page 53*

## Actualité



Depuis la rentrée, des bruits de changement de direction à l'école N-D du-Bon-Port courraient à Saint-Valery-en-Caux, en cause, des dysfonctionnements financiers retrouvés dans les comptes

# Avis de tempête sur l'école Notre-Dame-du-Bon-Port

### Saint-Valery-en-Caux

L'établissement privé catholique est secoué par une malversation financière. La directrice est suspendue. Enquête.

C'est une affaire qui ébranle l'école privée Notre-Dame-du-Bon-Port de Saint-Valery-en-Caux. "C'est une crise réelle, je vois des hommes et des femmes remarquables, qui font leur boulot, et tiennent pour les enfants," confie Laurent de Beauhoudrey, directeur diocésain de l'Enseignement catholique de Rouen. Lors de la rentrée de septembre, les familles ont reçu un mail, qui faisait état d'un problème administratif, engendrant la direction par intérim d'Emmanuel Vallet, directeur de la providence de Fécamp.

### Une enseignante suspendue

C'est le résultat d'une enquête de l'organisme de gestion des écoles catholiques (OGEC) entamée depuis la fin août. A l'origine, il s'agissait de travaux relatifs à l'établissement du budget 2023-2024. A l'étude des chiffres, un certain nombre de questions se sont posées. Après des investigations plus poussées, l'organisme a constaté des dysfonctionnements financiers, dont la directrice est suspectée d'être à l'origine. "C'est à ce moment que l'OGEC de l'établissement a contacté la tutelle diocésaine et l'UDOGEC [Union départementale des OGEC]", détaille le directeur diocésain.

"C'est à la mi-septembre que nous avons décidé, en accord avec les trois organisations, d'acter la suspension, puis le licenciement de la directrice". Mécaniquement, ayant une délégation académique pour la gestion des professeurs, le rectorat a été informé par l'établissement, et a engagé une suspension conservatoire de 4 mois.

### "Cela m'a touché, je suis peiné, et cela interroge sur la fragilité humaine"

La communauté catholique est sous le choc. "Je suis très surpris," confiait un parent d'élèves. Un responsable de l'OGEC ne cache pas son étonnement, évoquant le fait que ses relations (avec la directrice/institutrice, N.D.L.R) n'ont jamais été conflictuelles et qu'il n'y avait rien à lui reprocher

sur le volet éducatif. "Cela m'a touché, je suis peiné et cela interroge sur la fragilité humaine," souligne le directeur diocésain.

### Un audit financier en cours

Beaucoup de questions restent en suspens. "Comment se fait-il qu'il y ait eu des problèmes de gestion et quel est le montant du préjudice ?" s'interroge Laurent de Beauhoudrey. Pour répondre à cette interrogation, un audit financier, réalisé par un commissaire aux comptes, a été diligenté par l'OGEC. Même si l'audit n'est pas terminé, d'après une lettre adressée à la communauté éducative, "les premiers éléments d'analyse tendent à montrer que le préjudice financier subi par l'école risque d'être conséquent." A l'heure où sont écrites ces lignes, aucune plainte n'a été déposée à l'encontre de la directrice/institutrice, soupçonnée

d'être à l'origine des dysfonctionnements financiers. La tutelle diocésaine et l'OGEC souhaitent rester prudents, et bien étudier le dossier. "A réception des conclusions de l'audit, le conseil d'administration en tirera les conclusions", confirme Laurent de Beauhoudrey. L'intérim de la direction est assuré jusqu'aux vacances de Noël, par Nathalie Delattre, chef d'établissement à la retraite. Elle a notamment dirigé les écoles Saint-Vivien de Rouen et Jeanne-d'Arc à Cany-Barville. Dans la classe de CE1/CE2, où exerçait la directrice/institutrice soupçonnée, deux professeures assurent les cours, chacune une moitié de la semaine. Une organisation qui courra jusqu'à la fin de l'année. Contactée par téléphone, l'enseignante suspectée n'a pas souhaité s'exprimer.

Nicolas Durand

## Un fonctionnement privé avec une mission de service public

En France, les établissements privés sous contrat dépendent de l'Etat, d'un point de vue budgétaire, mais également pour sa mission d'enseignement.

### Un financement de l'Etat à plus de 50 %

Un rapport du 1<sup>er</sup> juin 2023 rapporte que le financement des établissements privés sous contrat s'élevait à 8 milliards d'euros, en 2022. Pour l'enseignement primaire, l'Etat finance

les établissements à hauteur de 55 %. Les mairies alentour ayant des élèves dans l'établissement contribuent également au financement.

### OGEC, l'organisme de gestion

Chaque école possède son organisme de gestion des écoles catholiques. Il s'agit de la structure qui emploie le chef d'établissement et tous les personnels hors contrats de l'école. Composée de bénévoles, cette entité

est responsable de la gestion économique, financière et sociale.

### Licencié et suspendu ?

Comment peut-on être licencié et suspendu ? La réponse est simple, dans le cas mentionné, l'enseignante exerçait également la fonction de directrice. En ce sens, elle est licenciée de sa fonction de directrice par l'OGEC et suspendue de son statut d'institutrice par le rectorat.